



NUMÉRO	SUJET
35-2018	Demande de crédit de CHF 210'000 pour soutenir les activités de l'Usine à Gaz durant la période 2018-2020
	RESPONSABLE(S) POLITIQUE(S)
	Gérard Produit

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Une convention quinquennale a permis d'engager un partenariat avec l'association de l'Usine à Gaz, la Ville de Nyon et la Région de Nyon entre 2013 et 2017. Elle a permis de renforcer les collaborations entre les institutions régionales, notamment avec le Théâtre de Rolle (des productions communes et des représentations dans différents lieux). L'Usine à Gaz entre à présent dans une phase de travaux d'agrandissement. Cette étape charnière constitue une opportunité pour renforcer le positionnement de ses activités sur la scène romande. Ce préavis propose de poursuivre le soutien sur trois années pour assurer cette transition vers la nouvelle infrastructure et préparer l'activité future. Une nouvelle convention pour la période 2018-2020 posera les bases de la collaboration partenariale.

Contexte / Enjeux

Les statuts de l'association de communes entrés en vigueur en 2016 ont permis de préciser le rôle régional dans le développement et la mise en œuvre d'une politique culturelle (art. 5). La stratégie vise à en tirer profit dans le développement économico-touristique. Cette convergence des politiques permet de consolider les acquis et participe au renforcement des soutiens tiers, cantonaux en particulier.

L'économie culturelle, un vecteur touristique à développer

Les axes de la politique culturelle sont le fruit d'un dialogue construit depuis 2010 entre les milieux culturels, les communes et partenaires cantonaux. En la matière, la Région de Nyon est devenue un modèle pour d'autres régions vaudoises. Dynamique, la gouvernance mise en place incite à la création artistique professionnelle, aux partenariats entre institutions pour la co-production et à la découverte de territoires « hors les murs ».

Aujourd'hui les résultats sont probants : Visions du réel, le far°, le Théâtre de Rolle et l'Usine à Gaz contribuent au rayonnement du district de Nyon. D'autres institutions démontrent un fort potentiel, comme le Festival de flûte à Gland, les Variations musicales à Tannay, la Parenthèse, etc. Une récente étude a démontré la contribution des institutions culturelles à la chaîne de valeurs économico-touristiques, du transport aux nuitées hôtelières, en passant par la restauration, les commerces et les services financiers notamment¹ :

¹ regiondenyon.ch/wp-content/uploads/2018/07/Rapport-sur-les-retomb%C3%A9es-%C3%A9conomiques-de-la-culture.pdf

- CHF 7 millions de retombées économiques (création de valeur dans le territoire)
- CHF 1 investi par les pouvoirs publics génère CHF 4 de retombées dans le territoire
- 309 jours de représentation
- 5855 nuitées engendrées directement par les organisateurs

Les activités culturelles attirent un public croissant : plus de 60% domiciliés hors district

Pour la plupart des institutions soutenues par la politique culturelle régionale, la provenance du public est répartie à parts égales entre : 30% du district de Nyon, 30% des autres districts du canton de Vaud et de Genève, 30% des autres régions de Suisse et d'Europe. Selon la nature des projets, une part plus ou moins importante de ce public séjourne plusieurs nuits dans le district. Ces quelques institutions génèrent à elles seules 10% des nuitées directes. Cette part pourrait sensiblement augmenter, pour autant que des collaborations se renforcent entre institutions et acteurs du tourisme de la région.

Dans ce contexte, l'Usine à Gaz constitue le premier lieu d'accueil du district de Nyon dédié aux arts de la scène. Géré par une équipe de professionnels, il est intégré au sein du réseau de la scène romande.

Bilan de la première convention avec l'Usine à Gaz (2013-2017)

Un rayonnement suprarégional

Avec plus de 20 ans d'existence, l'Usine à Gaz s'est positionnée comme un centre culturel régional à la programmation pluridisciplinaire. L'étude sur les retombées économiques a ainsi pu démontrer son rayonnement suprarégional.

La Région de Nyon reconnaît la dimension régionale et suprarégionale de cette institution culturelle, qui s'inscrit dans la dynamique artistique de l'Ouest lémanique. L'association remplit les conditions et les critères de soutien régional². Elle favorise les collaborations en s'insérant dans le réseau des institutions de la place, telles que le Casino Théâtre de Rolle et le Théâtre de Grand-Champ à Gland, entre autres. De plus, l'Usine à Gaz représente le point d'entrée incontournable de nombreux événements, tels que le far°, Visions du Réel, ou plus récemment les Hivernales. Ces échanges génèrent des productions originales et des actions complémentaires.

L'institution défend la création artistique romande et veille à donner une place aux acteurs régionaux. Elle s'inscrit depuis longtemps dans différents réseaux professionnels de la scène suisse (comme Petzi), romande et aussi française. Depuis plus de deux ans, l'Usine à Gaz continue d'offrir un programme de qualité et des résultats satisfaisants, malgré une situation d'incertitude inhérente aux questions de calendrier concernant les travaux d'agrandissement.

Résultats de la convention 2013-2017

Bilan Usine à Gaz de Nyon		
Type	2013	2017
Fréquentation (hors locations)	10'000	11'000
Représentations/soirées	64	57
Créations	1	3
Résidences	8	5
Bénévoles	110	129
Personnel	4.3	4.5
Personnel : stagiaires	2.5	2.5
Jours d'utilisation (y compris locations)	220	180
Nombre de soirées (y compris locations)	123	97

² regiondenyon.ch/culture/votre-projet-culturel-regional

Les retards de calendrier concernant la réalisation de l'extension de l'Usine à Gaz a eu des incidences sur la gestion de l'actuelle salle. En effet, tant les organisations utilisatrices comme le far° que l'association de l'Usine à Gaz ont été contraintes de délocaliser leurs activités en vue des travaux. Depuis 2015, la baisse de locations se fait sentir puisque l'association ne peut plus garantir la disponibilité de la salle à long terme. Par ailleurs, l'association a dû prévoir des programmes par demi-saison et engager des projets hors les murs. Ces éléments n'ont pas pour incidence de réduire les coûts d'ensemble, bien au contraire.

Financement durant cette période

Le budget annuel de l'association évolue aux environs du million. Son financement est réparti entre les soutiens publics, des dons de tiers et les recettes propres.

		2013	2016	2017
Coûts globaux		1'080'000	1'155'000	1'175'000
Financements	Ville de Nyon	380'000	400'000	410'000
	Région	50'000	90'000	100'000
	Canton	30'000	30'000	30'000
	Tiers ³	620'000	635'000	635'000

Objet de l'action proposée

Organisation partenariale 2018-2020

Le préavis 31-2013⁴ a permis d'allouer un montant en faveur de la phase d'étude de projet de l'extension de l'Usine à Gaz. Ce même préavis précisait que la Région de Nyon serait un partenaire de la gouvernance du projet d'extension. Ainsi, la Région fut représentée à la commission de construction et au groupe des utilisateurs.

En ce qui concerne la phase d'exploitation de la nouvelle salle, le préavis informait que les conditions de participation de la Région de Nyon seraient précisées par l'adaptation de la convention tripartite 2013-2017. Cette dernière est arrivée à son terme et la Région de Nyon collabore avec la Ville de Nyon et l'association de l'Usine à Gaz sur la réalisation d'une nouvelle convention couvrant la période transitoire 2018-2020 ainsi que la définition des modalités futures du projet. Par la suite, l'Usine à Gaz dotée deux salles fera l'objet d'une convention quadripartite avec la Ville, la Région de Nyon et le Canton dès son ouverture.

L'enjeu régional est bien de renforcer les collaborations entre les institutions par la co-production, le partage de matériel et les réseaux professionnels. Ces orientations coïncident par ailleurs avec la politique cantonale dont il est attendu un engagement plus important.

Afin de disposer d'une vue d'ensemble des différentes salles de spectacles de Suisse romande (modèles d'organisation, structures juridiques, nombres d'emplois équivalent plein temps, missions et positionnement artistique), une étude sera lancée en été 2018 qui permettra de retenir les scénarios de gouvernance adéquats et de renforcer le positionnement artistique du nouvel outil, unique en Suisse romande.

³ Recettes, dons, sponsoring

⁴ regiondenyon.ch/preavis

Poursuite des activités

Durant ces trois prochaines années, l'objectif de l'association est de poursuivre son activité durant la période des travaux et de se préparer à l'ouverture de la nouvelle salle. Il s'agit de :

- élaborer un modèle d'organisation
- élaborer le cahier des charges pour le poste de direction ainsi que certains postes techniques
- lever des fonds pour l'équipement (CHF 300'000)
- assurer l'entretien du matériel ainsi que le suivi du chantier
- assurer l'engagement de personnel
- assurer l'emménagement dans les nouveaux locaux.
- élaborer le mode de fonctionnement du futur équipement (ligne artistique en fonction des deux salles, co-production et partenariats, évaluation des charges et des recettes prévisionnelles)

Le comité ne peut accomplir ces tâches sans une équipe de professionnels⁵. De plus, il doit s'atteler à ne pas perdre de financeurs (Loterie Romande, Canton de Vaud) sous peine de voir ses subventions réduites au moment de la réouverture. Sans le maintien d'une saison hors-les-murs durant cette période de transition, l'association redoute une perte de visibilité de l'institution, une perte des soutiens financiers, une perte d'intérêt de la part des membres et bénévoles, le licenciement d'une partie de l'équipe et/ou la diminution des temps de travail, menant à un désintérêt de la part du personnel et à une perte des savoir-faire.

Programmation hors-les-murs 2018-2020

L'association prépare la programmation hors-les-murs avec des productions propres et en collaboration avec d'autres institutions régionales, comprenant :

- des concerts acoustiques ou assis,
- une saison jeune public,
- des collaborations avec les acteurs régionaux (Hapax 21, la Parenthèse, EEEH !) et des productions dans des lieux du district tels que le Château de Coppet ou le Château de Luins
- Des coproductions ou collaborations sont également envisagées avec les festivals de la région (Visions du Réel, far°, Paléo, Jval Openair, Castellive, etc.), le TAP ou encore le Théâtre de Grand-Champ ou le Casino Théâtre de Rolle.

De plus, en 2019 se tiendront les Schubertiades, l'équipe de l'Usine à Gaz sera amenée à contribuer à son organisation.

Calendrier prévisionnel 2018-2020

Selon le calendrier annexé au présent préavis, les travaux débuteront en juin 2018. Le nouvel équipement devrait être rendu à fin août 2020.

Budget prévisionnel 2018-2020

En 2018 la programmation est réalisée dans les locaux habituels pour le premier semestre. Le deuxième semestre est programmé hors-les-murs. En 2019 l'année entière est programmée hors les murs. Il en sera encore de même jusqu'à fin 2020. Le budget prévisionnel est annexé au préavis.

⁵ Depuis le mois de mai 2018, la direction ad intérim est assurée par l'administratrice. Les membres du comité ont été renouvelés ainsi que la présidence.

Financement

Durant la période de transition, il est proposé que la Région de Nyon réduise la subvention à CHF 70'000 par année en place des CHF 100'000 engagé en 2017. La signature d'une convention avec l'Usine à Gaz et la Ville de Nyon pour cette période 2018-2020, garantira la bonne utilisation des subventions publiques.

Part régionale (CHF)	2018	2019	2020	Total
Part budgétaire	50'000	50'000	50'000	150'000
Part du FRET ⁶	20'000	20'000	20'000	60'000
Contribution régionale	70'000	70'000	70'000	210'000

Communication

Ce soutien permet d'accompagner cette structure dans sa phase de transition pour maintenir et développer son savoir-faire existant. Il assurera par ailleurs que le projet futur s'inscrive en complémentarité de l'offre régionale et lémanique. La Région de Nyon peut s'affirmer comme un phare des arts vivants de la scène romande. Positionnement clé du développement touristique.

Conclusion

L'implication des institutions publiques est nécessaire au fonctionnement de la structure. Sans le soutien de celles-ci, l'association ne pourra pas garantir ses activités et devrait se séparer de son équipe. Cela mettrait en péril la préparation artistique, technique et administrative de la future salle, la maintenance du matériel technique, les recherches de fonds, le soutien des financeurs. Sans compter la démission du comité et des bénévoles dont l'engagement est crucial au bon fonctionnement de l'association. Or le développement de la nouvelle Usine à Gaz est un enjeu régional. Ce lieu central constituera une pièce maîtresse de la scène romande. L'Usine à Gaz représentera ainsi un atout majeur du développement touristique. Il est donc pertinent que la Région accompagne ce projet dans cette phase charnière.

Annexes

- Sources du financement régional
<https://regiondenyon.ch/wp-content/uploads/2018/07/Affectation-partielle-du-FRET.pdf>
- Positionnement artistique de la région de Nyon : pour une politique culturelle régionale
<https://regiondenyon.ch/wp-content/uploads/2018/07/Politique-culturelle-juin-2012.pdf>
- Politique culturelle, programme de législature 2016-2021
<https://regiondenyon.ch/wp-content/uploads/2018/07/Politique-culturelle-2016-2021.pdf>
- Politique culturelle : Etat des lieux 2017
<https://regiondenyon.ch/wp-content/uploads/2018/07/Etat-des-lieux-de-la-politique-culturelle-r%C3%A9gionale-mai-2017.pdf>
- Développement touristique :
<https://regiondenyon.ch/wp-content/uploads/2018/07/Strat%C3%A9gie-tourisme-%C3%A9manique-et-jurassien-2015.pdf>

⁶ La commission tourisme s'est réunie le 15 novembre 2017 et a approuvé cette proposition pour 2018. Elle doit se prononcer pour 2019-2020.

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

vu le préavis du Comité de direction 35-2018 relatif à une demande de crédit de CHF 210'000 pour la période triennale de 2018 à 2020 (sous réserve de l'obtention du budget en 2019 et 2020). Le montant est décomposé comme suit:
CHF 150'000 à raison de CHF 50'000 par année en 2018, 2019 et 2020 sur le budget
CHF 60'000 à raison de CHF 20'000 par année en 2018, 2019 et 2020 sur le FRET

ouï le rapport de la Commission ad'hoc,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'accorder le crédit de CHF 210'000 en faveur des activités de l'association de l'Usine à Gaz
d'imputer le montant total de CHF 210'000 réparti comme suit :
CHF 150'000 sur le compte 150.3620 et
CHF 60'000 sur le compte FRET 160.3814

Ces montants seront versés au bénéficiaire par tranches annuelles sur trois années.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 12 juillet 2018, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Gérald Cretegny
Président

Patrick Freudiger
Secrétaire

Annexes

- Calendrier prévisionnel

Calendrier de mise en œuvre de la nouvelle Usine à Gaz: du concept à son ouverture	2018						2019		2020	
	jan-fév	mai-avr	mai-juin	juil-août	sept-oct	nov-déc	jan-juin	juil-dec	jan-juin	juil-déc
convention tripartite pour la période 2018-2020										
étude de positionnement à l'échelle lémanique										
établissement du cahier des charges de la nouvelle direction										
recrutement nouvelle direction										
entrée en fonction nouvelle direction										
élaboration de la programmation, budget 2020 - 2024										
nouvelle convention quadripartite 2020-2024										
engagement de nouveaux collaborateurs (technique, administration)										
inauguration										

- Budget prévisionnel

Budget prévisionnel	2017⁷	2018	2019	2020
Frais de production	261'780.53	180'000.00	130'000.00	130'000.00
Salaires et charges sociales	498'088.75	400'000.00	385'000.00	605'000.00
Achats matériel, mobilier, déménagement, divers	29'790.13	45'000.00	30'000.00	30'000.00
Frais d'administration + association	49'455.37	40'000.00	35'000.00	35'000.00
Frais de communication	65'842.36	40'000.00	30'000.00	30'000.00
Achats buvette	60'706.78	35'000.00	20'000.00	20'000.00
Entretien et frais électricité + chauffage	41'421.96	25'000.00	10'000.00	10'000.00
TOTAL	1'007'085.88	765'000.00	640'000.00	860'000.00

Recettes	2017⁷	2018	2019	2020
Billetterie	139'898.04	90'000.00	50'000.00	50'000.00
Buvette	135'688.78	90'000.00	50'000.00	50'000.00
Locations	75'346.73	20'000.00	5'000.00	5'000.00
Cotisations	7'050.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
Subvention Nyon	410'000.00	410'000.00	380'000.00	600'000.00
Subvention Région de Nyon	100'000.00	70'000.00	70'000.00	70'000.00
Subvention Etat de Vaud	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
Don Loterie Romande	90'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
Sponsoring et divers	24'489.35	0.00	0.00	0.00
TOTAL	1'012'472.90	765'000.00	640'000.00	860'000.00

⁷ Chiffres tirés des comptes 2017